

ARRÊTÉ N° 474/MEF/DGEBF DU 22 OCTOBRE 2012
PORTANT NOMINATION DE DIRECTEURS RÉGIONAUX DES
MARCHÉS PUBLICS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET ET DES
FINANCES

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,

- Vu le décret n° 98-716 du 16 décembre 1998 portant réforme des circuits et des procédures d'exécution des dépenses et des recettes du budget général de l'Etat, des comptes spéciaux du Trésor et mise en œuvre du SIGFIP ;
- Vu le décret n° 2009-259 du 06 août 2009 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2009-260 du 06 août 2009 portant Organisation et Fonctionnement de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2011-222 du 07 septembre 2011 portant organisation du ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu le décret n° 2012-241 du 13 mars 2012 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n° 2012-242 du 13 mars 2012 portant nomination des Membres du Gouvernement, tel que modifié par le décret n° 2012-484 du 04 juin 2012 ;
- Vu le décret n° 2012-625 du 06 juillet 2012 portant attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n° 805 du 19 octobre 2010 portant organisation et fonctionnement de Commission Administrative de Conciliation ;
- Vu l'arrêté n° 106 du 13 juillet 2011 portant code de déontologie en matière de marchés publics et de délégation de service public ;
- Vu l'arrêté n° 473/MEF/DGBF/DMP du 22 octobre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction des Marchés Publics,

ARRÊTÉ :

Article 1 : Les personnes ci-dessous désignées sont nommées dans les fonctions de Directeurs Régionaux des Marchés Publics :

- Monsieur ADINGRA Allah Hervé (Mle 269.692-M), Ingénieur des Travaux Publics, Directeur Régional des Marchés Publics des Lagunes, Abidjan Nord ;
- Madame OUATTARA Ahoua (266375 K), Administrateur des Services Financiers, Directeur Régional des Marchés Publics des Lagunes, Abidjan-Sud et du Sud-Comoe ;

Monsieur **MANKET** Jean-Louis (Mle 265.339-N), Administrateur des Services Financiers, Directeur Régional des Marchés Publics de la Vallée du Bandama ;

➤ Monsieur **NZIAN** Kouamé Pierre (Mle 232.320-C), Ingénieur des Travaux Publics, Directeur Régional des Marchés Publics du Bas-Sassandra et du Côté-Djiboua ;

Monsieur **BAH** Glarou Jean (Mle 166.599-Z), Ingénieur des Techniques des Travaux Publics, Directeur Régional des Marchés Publics de la Comoe Nord et du Zanzan ;

Madame **ASSI** Célestine (Mle 275.871-E), Administrateur des Services Financiers, Directeur Régional des Marchés Publics des Lacs ;

➤ Monsieur **KESSE** Gérard (Mle 305705-P), Ingénieur des Travaux Publics, Directeur Régional des Marchés Publics du Sassandra-Marahoue et du Woroba Est ;

➤ Monsieur **YAPO** Jean-Jacques Sébastien (Mle 290 662-Q), Administrateur des Services Financiers, Directeur Régional des Marchés Publics des Montagnes, du Woroba Ouest et du Danguele ;

➤ Monsieur **ASSE** Yao Eric (Mle 275.909-M), Attaché des Finances, Directeur Régional des Marchés Publics des Savanes.

Article 2. Les intéressés auront droit aux indemnités et avantages prévus par les textes en vigueur.

Article 3. Le Directeur Général du Budget et des Finances est chargé de l'application du présent arrêté, qui prend effet à compter de la date de signature, et sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.



Fait à Abidjan, 22 octobre 2012

Le Ministre de l'Economie

Charles Koffi DIBY

Copies:

- SCG 1
- MEF/CAB 1
- MFPRA 1
- MEMINT 1
- MEF/DAAF 1
- DGBF 1
- SOLDE 1
- Intéressés 3
- CHRONO 1
- JORCI 1